

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

VILLE DE CAEN

« Boulevard Jean Moulin »

PROJET DE LOTISSEMENTS D'HABITAT

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR A CONSTITUER UNE ASSOCIATION SYNDICALE DES ACQUEREURS DE LOT - PA 12

Je soussigné, Madame Valerie MESPOULHÈS, représentant la société, CAEN LA MER HABITAT, domiciliée, 1 Place Jean Nouzille CS 15227, 14052 CAEN Cedex 4, agissant en qualité de pétitionnaire de la demande de permis d'aménager visant à créer un lotissement d'habitations, sur un terrain cadastré section HN n° 371 et 372, sur la commune de CAEN (14 000).

M'engage irrévocablement, conformément aux prescriptions de l'article R.442-7 du code de l'urbanisme, à constituer une ou deux Association(s) Syndicale(s) des acquéreurs des lots du lotissement auxquelles seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs du dit programme jusqu'au transfert éventuel dans le domaine public.

Dans le cas où une convention serait conclue entre la Collectivité et le lotisseur afin que les voies, espaces et équipements communs soient remis directement à la Collectivité dès achèvement des travaux, conformément à l'article R 442-8, l'une des associations syndicales des propriétaires ou les deux ne serait(ent) pas constituée(s).

Fait et donné à CAEN,

Le 07/01/2024.

La Directrice Générale

Valérie MESPOULHÈS



VILLE DE CAEN

« Boulevard Jean Moulin »

PROJET DE LOTISSEMENTS D'HABITAT

BORDEREAU DE DEPOT DES PIÈCES JOINTES AU DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER

Pièces obligatoires

PA 01	Plan de situation et d'environnement
PA 02	Notice de présentation
PA 03	Plan de l'état actuel (plan topographique)
PA 04	Plan de composition (plan coté dans les 3 dimensions)
PA 04-1	Bilan de la concertation
PA 05	Vue faisant apparaître la situation du projet dans le profil du terrain naturel (coupe AA' et BB')
PA 06	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
PA 07	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain
PA 08a	Programme des travaux
PA 08b	Plan des travaux-Voirie, Assainissement, Espaces verts
PA 08c	Plan des travaux – Réseaux souples
PA 09	Plan d'intention
PA 10a	Règlement écrit
PA 10b	Plan de règlement graphique
PA 12	L'engagement du lotisseur à constituer une ASL